

Excellence scientifique

# Trois chercheurs libanais récompensés par la Société des membres de la Légion d'honneur au Liban

La pharmacienne Marianne Abi Fadel et les ingénieurs Nisrine Makhoul et Joseph Assaad ont été primés.

Anne-Marie EL-HAGE

La Société des membres de la Légion d'honneur au Liban (SMLH), en collaboration avec l'Institut français, a décerné lundi le prix d'excellence scientifique libano-français 2016 à trois chercheurs, la pharmacienne Marianne Abi Fadel dans le domaine biologique, médical et de la santé, et les ingénieurs Nisrine Makhoul et Joseph Assaad dans le domaine de l'innovation en sciences de l'ingénierie.

C'est pour ses recherches sur l'hypercholestérolémie qu'a été récompensée Marianne Abi Fadel, également doyenne de la faculté de pharmacie à l'Université Saint-Joseph, qui s'est vu remettre un chèque d'une valeur de 25 000 dollars. Quant aux deux ingénieurs chercheurs, premiers ex aequo dans le domaine de l'innovation en sciences de l'ingénierie, ils ont reçu chacun un chèque de 12 500 dollars : Nisrine Makhoul de l'Université de Balamand pour ses recherches sur l'évaluation des effets des séismes et le renforcement des bâtiments historiques à Byblos, et Joseph Assaad de l'Université Notre-Dame de Louaizé pour ses recherches sur le recyclage des matériaux dont le béton, dans le cadre de la réduction des émissions de CO2 et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Ces trois chercheurs ont été sélectionnés parmi 26 candidats dans le domaine de la santé, de la biologie et de la médecine, et 10 autres dans le domaine de l'innovation en sciences de l'ingénierie. Deux autres candidats ont obtenu des mentions honorables, Dany Azar et Mohammad Khalil, tous deux de l'Université libanaise.

C'est au cours d'une cérémonie organisée à l'hôtel Hilton Metropolitan Palace, à Sin el-Fil, que les lauréats ont été révélés et félicités, en présence d'un parterre de personnalités politiques, diplomatiques et universitaires, notamment l'ambassadeur de France, Emmanuel Bonne, le ministre sortant de la Culture, Rony Arayji, représentant le Premier ministre sortant Tammam Salam, le ministre sortant de l'Information, Ramzi Jreige, et le recteur de l'Université Saint-Joseph, le père Salim



Les lauréats et les finalistes posent avec les personnalités.

Photo Dalati et Nohra

Daccache. Étaient également présents les membres de la Société de la Légion d'honneur au Liban, parmi lesquels le président exécutif, Michel el-Khoury, le président de la commission des activités culturelles, Maurice Sehnaoui, le secrétaire général, Rafic Chelala, les membres du jury, les professeurs Antoine Ghossein et Béchara Asmar, ainsi que les familles des candidats finalistes.

### Permettre aux chercheurs de poursuivre leurs travaux

« Le prix d'excellence scientifique franco-libanais d'une valeur totale de 50 000 dollars est décerné par la Société des membres de la Légion d'honneur au Liban pour la seconde année consécutive », a souligné Rafic Chelal au cours de son allocution. Et d'observer que l'attribution de ce prix, reconnue comme une manifestation culturelle et scientifique, reflète la solidité des relations libano-françaises. « Ce prix offre l'opportunité d'estimer à leur juste valeur les compétences libanaises. Il permettra à ces chercheurs de poursuivre leurs travaux au service du bien public », a-t-il poursuivi. Le secrétaire général n'a pas manqué de rendre hommage au président d'honneur de la société, l'ancien ministre Michel Eddé, ainsi qu'à la

directrice de l'Institut français, Véronique Aulagnon, présente pour l'occasion.

« Nos ressources humaines sont la principale richesse du Liban. Leur réussite (...) à une échelle internationale (...) ne fait plus l'ombre d'un doute », a affirmé à son tour Maurice Sehnaoui qui est à l'origine de l'initiative de la création du prix d'excellence scientifique. C'est d'ailleurs pour atteindre « des objectifs plus ambitieux » que ce prix a été orienté vers le domaine de la recherche, « la recherche étant devenue au fil de l'histoire le moteur de l'évolution de l'humanité », a-t-il ajouté. Les choix se sont certes portés sur les domaines de la santé et des sciences de l'ingénierie. Mais la société envisage « un troisième domaine, le juridique, si nécessaire pour l'organisation de nos sociétés », a révélé le président de la commission des activités culturelles. M. Sehnaoui a de plus salué « le très haut niveau et la qualité des dossiers des candidats, suivant des critères internationaux, tels qu'ils ont été évalués en France, avec l'aide de l'Institut français ». Il a précisé à ce propos que les deux jurys formés de médecins et d'ingénieurs légionnaires ont été « particulièrement impressionnés par la qualité, le travail et le contenu des recherches ». Avant de présenter ses chaleureuses

félicitations aux candidats.

### La qualité du vivier libanais

Enfin, l'ambassadeur de France, Emmanuel Bonne, a tenu à rendre hommage d'abord aux membres de la Légion d'honneur au Liban. « Comme vous le savez, nous sommes décorés dans l'ordre de la Légion d'honneur pour une raison précise, c'est que nous avons servi d'une manière extraordinaire », leur a-t-il dit, saluant « leur engagement pour le bien public et la volonté de transmettre aux jeunes générations cette vocation d'excellence qui est celle de beaucoup d'établissements d'enseignement libanais... » C'est ensuite aux lauréats et aux candidats qu'il a rendu hommage, tout en leur adressant trois messages : il a souligné « la qualité du vivier libanais » et reconnu « le niveau mondial des chercheurs et jeunes scientifiques libanais ». « Leurs travaux sont appréciés par les plus grandes institutions de recherche, en France et ailleurs dans le monde », a-t-il affirmé. M. Bonne a de plus estimé que la coopération franco-libanaise permet aux deux parties de « progresser ensemble ». « C'est bien là l'essentiel. » L'ambassadeur a alors fait part de son « admiration pour cette capacité très libanaise de s'organiser, de prendre l'initiative, de trans-

mettre et de soutenir ceux qui le méritent », avant de remercier la SMLH pour son « initiative de ce prix d'excellence, sans l'attendre ni de l'ambassade de France, ni du gouvernement, ni des universités »...